

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 18 FEVRIER 2020**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

**PARTICIPATION 2019-20209 AUX DEPENSES SCOLAIRES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE.**

**- COMMUNES EXTERIEURES**

Décide de solliciter une participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique auprès des Communes non dotées d'écoles ou cas dérogatoires qui ont des élèves scolarisés à l'Ecole Publique de St Germain Laval et fixe le montant pour l'année scolaire 2019-2020 à 671.68 € /élève.

**- ECOLE PRIVEE " LES MARRONNIERS"**

Approuve le versement de la participation fixée à 671.68 € par élève domicilié à St Germain Laval fréquentant l'Ecole Privée "Les Marronniers" de St Germain Laval, à partir de l'âge de 3 ans à compter de la rentrée de septembre 2019.

Charge M. le Maire de régulariser le montant de la subvention (190 € / enfant) versée aux enfants des classes maternelles de moins de 3 ans à compter de la rentrée de septembre 2019.

**GROUPEMENT D'ACHAT POUR VEHICULES ELECTRIQUES**

Approuve l'adhésion de la commune au groupement d'achat pour Véhicule Utilitaire électrique, Vélo à assistance électrique et Vélo à assistance hydrogène.

Approuve la convention de groupement d'achat et autorise M. le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier ;

**TRAVAUX MUR DE SOUTÈNEMENT RUE GODDEMARD - DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Donne son accord pour la réalisation des travaux réfection du mur de soutènement Rue Goddemard

Sollicite l'aide du Département de la Loire au titre des murs de soutènement dans le cadre de la programmation 2021 et l'autorisation de commencer les travaux en raison de l'urgence.

Prévoit d'inscrire ce programme au Budget Primitif 2020 de la Commune.

**ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020**

Préparation du Bureau de Vote